



<https://latribunelibre.com/emploi/responsable-animation-sejours-acm-f-h>

Responsable Animation Séjours ACM F/H

Description

- Superviser, concevoir, organiser et coordonner les séjours Enfants-Jeunes.
- Superviser et organiser le traitement des demandes et les réponses à toutes sollicitations des usagers liés aux séjours Enfants-Jeunes.
- Encadrer une équipe pluridisciplinaire : cadre, techniciens, employés et personnels en CEE.
- Collecter et garantir la transversalité des informations auprès des responsables opérationnels.
- Garantir le respect et la mise à jour de la réglementation relative aux ACM et au tourisme pour les publics mineurs.
- Concevoir, mettre en œuvre et assurer la responsabilité des séjours Enfants-Jeunes.
- Superviser les relations avec les usagers des séjours Enfants-Jeunes.
- Sur le plan fonctionnel, l'activité s'exerce en étroite relation avec la Direction Générale et les responsables hiérarchiques des différents services. Il implique des contacts réguliers avec les responsables des villages vacances, les usagers ainsi qu'avec les CSE adhérents.
- Rendre compte du déroulé des séjours la Direction Générale.
- Recruter les directeurs des ACM.
- Assurer la responsabilité du contenu des catalogues sous les directives de la Direction Générale.
- Organiser les pré-acheminements dans le cadre des départs et retours des séjours enfants-jeunes.
- Organiser et animer les réunions de préparation et de bilan des séjours enfants-jeunes
- Élaborer les budgets des séjours Enfants-Jeunes dans le cadre de l'enveloppe définie par le Service Financier.
- L'emploi comporte un rôle de représentation auprès des instances relevant de son domaine de compétences.
- Faire preuve de réactivité face aux demandes d'information des autres services.
- Contribuer par ses analyses et ses propositions à l'évolution des séjours, des

Organisme employeur

COMIT INTERENTREPRISES
ORGAN RADIO TELEV

Type de poste

Temps plein

Secteur

ACTIVITÉS DES SYNDICATS DE SALARIÉS

Lieu du poste

75114, PARIS 14, PARIS, France

Salaire de base

50000 € - Salaire de base
52000 €

Date de publication

12 janvier 2026 à 14:03

Valide jusqu'au

11.02.2026

prestations et des services rendus par l'institution aux usagers.

- Connaître respecter et faire respecter la réglementation générale des séjours.
- Gérer les moyens et compétences de son service.
- Réagir, anticiper pour une meilleure optimisation du planning des villages vacances.
- Être l'interlocuteur des organismes de formation d'encadrants d'ACM issues de l'éducation populaire pour l'accueil et l'organisation d'éventuelles sessions BAFA/BAFD au sein de nos villages patrimoine, en lien avec le Responsable des Opérations VV.
- Garantir la fiabilité des tableaux de bords du service.
- Assurer l'engagement du CI ORTF à répondre aux réclamations des usagers.
- Garantir la gestion des retours d'appréciation des usagers des séjours Enfants-Jeunes.
- Garantir les bonnes relations avec les CSE adhérents et les partenaires.
- Être responsable du passage des écritures comptables du service et de l'arrêté des comptes des usagers.
- S'assurer du bon déroulement des séjours en conformité avec le catalogue.
- Proposer, en collaboration avec le Responsable des Opérations et le SFCG, les campagnes promotionnelles pour transmission au Secrétariat général et au service Communication.
- Contribuer au contrôle de gestion sous pilotage du SFCG.

Qualifications

- Savoir diriger, manager une équipe et formuler des objectifs.
- Établir et entretenir de bonnes relations avec les partenaires nécessaires à l'activité de l'institution.
- Capacité à gérer un budget et des ressources.
- Maîtriser les outils d'Office 365.
- Compétences rédactionnelles et orthographiques.
- Savoir s'organiser et gérer les priorités.
- Diplôme niveau 7.
- Réussite professionnelle antérieure acquise sur des emplois techniques ou opérationnels, ou sur l'exercice de responsabilités sur une fonction similaire.
- CDI à temps plein – statut Cadre.

- Forfait jours conformément à l'accord d'entreprise.
- Présence certains week-ends et jours fériés pour les départs et retours des séjours ACM.
- Salaire selon profil et expérience.